



C.D. 89 de basket-ball : compte-rendu de la visite de Georges PANZA (FFBB)
Mercredi 17 juin 2009 à 18h00 à Auxerre (Maison des sports - 12, boulevard Galliéni)

Présent(e)s: Mmes BOUDART Marie-Claude, CHANAMBEAU Sylvie
Mrs BORSATO Yves, CHAXEL Gilles, CORNEZ Jean-Jacques, DARLOT Jean-Pierre, TAFFINEAU Didier,
THELEMAQUE Didier, TISSIER Michel, VAUDET Lucien
LEGROS Sébastien : C.T.F.

Les élus du Comité Directeur ainsi que le C.T.F. ont eu le plaisir d'accueillir M. Georges PANZA, membre du Comité Directeur de la FFBB, chargé de mission auprès des Comités de moins de 1500 licenciés.

Le Président du CD 89, Didier TAFFINEAU, remercie Georges PANZA de sa visite malgré un planning chargé.

Georges PANZA rappelle qu'il éprouve toujours beaucoup de plaisir à venir dans l'Yonne et présente ses différentes activités : outre la FFBB, il est également président du Comité du Gard, vice-président de sa ligue et fait partie de la commission Formation, lui-même étant formateur.

Ses fonctions à la FFBB le conduisent à rencontrer, si possible une fois par an, les 21 comités départementaux de moins de 1500 licenciés et à apporter parfois une aide particulière à un comité en difficulté de fonctionnement.

Georges PANZA fait en préliminaire une communication sur les Universités d'été qui se dérouleront à Murol (63) à 40 km de Clermont-Ferrand, du 24 au 28 août 2009 : selon lui, il s'agit d'une belle opportunité d'échanges intéressants et de formations spécifiques.

Avant de partir pour une autre réunion, Didier THELEMAQUE, président de la commission sportive 89, intervient pour interpellier Georges PANZA sur la difficulté d'organiser un championnat Benjamines régional.

En effet, vu le faible nombre d'équipes, les commissions sportives départementales souhaitent organiser une première phase de brassage et envoyer ensuite les meilleures équipes en championnat régional.

Or la Ligue de Bourgogne refuse d'assurer une deuxième phase régionale si le nombre d'équipes est inférieur à 6, ce qui ne favorise pas le jeu et empêche toute progression pour certains clubs. Comment infléchir la ligne de conduite de la Ligue ?

Difficile selon G. PANZA : procédure interne à la LLBB qui n'a pas obligation de mettre en place un championnat.

Il serait pourtant judicieux à l'avenir que les clubs dénoncent cette politique lors de l'assemblée générale de la Ligue. Les clubs pourraient aussi se mettre d'accord pour boycotter le championnat régional durant une saison, toutes catégories jeunes confondues.

De plus, il n'existe aucune dépendance vis-à-vis de la Ligue : rien n'empêche d'organiser un championnat avec un département limitrophe hors ligue.

Le Président invite les participants à examiner les points ci-après.

1 – Mini-Basket

Georges PANZA s'inquiète de la perte des effectifs, pour le mini-basket, durant cette dernière saison : - 40 licences garçons ; -20 licences filles.

Pour assurer la continuité, il faut essayer de cibler certaines actions sur ces catégories grâce, notamment, au Basket-Ecole.

Trois actions peuvent être menées par les clubs motivés pour travailler en partenariat avec les écoles :

- En accord avec les Directeurs (trices) d'école, Journée « Portes ouvertes » pendant laquelle le club communiquera des informations sur son fonctionnement avec un goûter pour les enfants
- A la mi-saison, mise en place de plusieurs tournois géographiques
- En fin de saison, regrouper sur un tournoi toutes les écoles pour une fête du mini-basket scolaire (ramassage par bus assuré par les écoles)

Toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une convention et sont gérées par le C.T.F.

Par ailleurs, il est essentiel d'améliorer l'accueil dans le mini-basket : aller au devant des futurs joueurs, animateurs, impliquer les parents, le président doit être le « VRP » du club.

Par la suite, travail de fidélisation en responsabilisant les différents acteurs

2 – Opération Solidarité (Comités – 2500 licenciés)

Jusqu'à la fin de la saison 2007/2008, ces Comités départementaux pouvaient solliciter auprès de la FFBB une aide financière ou matérielle en élaborant des projets.

Après les élections de Décembre 2008, la FFBB a décidé d'utiliser les crédits existants pour l'aide à l'emploi des CTF ayant prioritairement des missions de développement.

Les Comités peuvent ainsi en bénéficier pour consolider l'emploi du C.T.F. ou pour créer d'autres emplois (exemple : contrat CAE limité à 2 ans, peut de charge pour l'employeur).

Exemple d'action :

Le salarié démarche une mairie pour une mise à disposition d'un gymnase pendant 1 à 2 heures pour toutes les catégories d'âge tandis que le comité départemental fournit le matériel et le cadre technique. Au bout de 6 mois par exemple, réunion d'information avec les parents pour les informer de la nécessité de créer un club la 2^e année. A la fin de la 1^{ère} année, faire entraîner les cadets sous couvert du cadre technique.

3 – CNDS

Future modification : les Comités départementaux devraient décider, en collaboration avec la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, de l'octroi des subventions et non plus la Direction Départementale Jeunesse et Sports.

Critère retenu : la formation dans le club. Des précisions sont à l'étude au Comité National Olympique.

4 – Tronc commun de formation

La FFBB souhaite que les stages de formations regroupent sur le même lieu les arbitres et OTM, les entraîneurs et les dirigeants autour de plusieurs modules dont certains seraient communs à tous ces publics.

Intéressant mais il faut veiller à ne pas dénaturer la formation spécifique arbitres qui fonctionne très bien dans l'Yonne.

5 – Basket Loisir

La participation au Basket Loisir (appelé plus globalement BTT Basket Tout Terrain par la FFBB) est indépendante de la participation en championnat « classique ». Les équipes doivent prendre contact entre elles, afin de déterminer l'heure, la date et le lieu de chaque rencontre, ainsi que le mode de gestion de cette dernière (arbitrage, table de marque, ...). Théoriquement le Comité ne doit pas intervenir dans le basket loisir afin de laisser un maximum de souplesse aux clubs, donc pas de championnat sur FBI (afin de ne pas imposer de dates et horaires aux clubs) et ne devrait pas figurer sur l'annuaire départemental. Une concertation entre le Comité et les clubs concernés devrait certainement être menée.

Pour info., les licences Détente ne permettent pas de participer à un championnat (responsabilité du président du club) : doivent être des licences A si championnat.

6 – Questions diverses

Entraînements des sélections départementales : selon G. PANZA ce n'est pas le rôle du CTF d'entraîner et de coacher les sélections départementales.

Dans le Comité du Gard (Comité de G. PANZA), les entraînements et le coaching sont dispensés par l'entraîneur dont l'équipe a fini première avec d'autres personnes ressources.

Notre CTF Sébastien LEGROS pense toutefois que le coaching peut renforcer le crédit accordé au C.T.F., d'autant plus que dans la préparation au BE1 cette activité est intégrée.

Un magnum de Chablis est offert à G. PANZA.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h15.

La soirée se termine par un apéritif dînatoire en toute convivialité

Le Président,

Didier TAFFINEAU